

# Les Français et le chômage (\*)

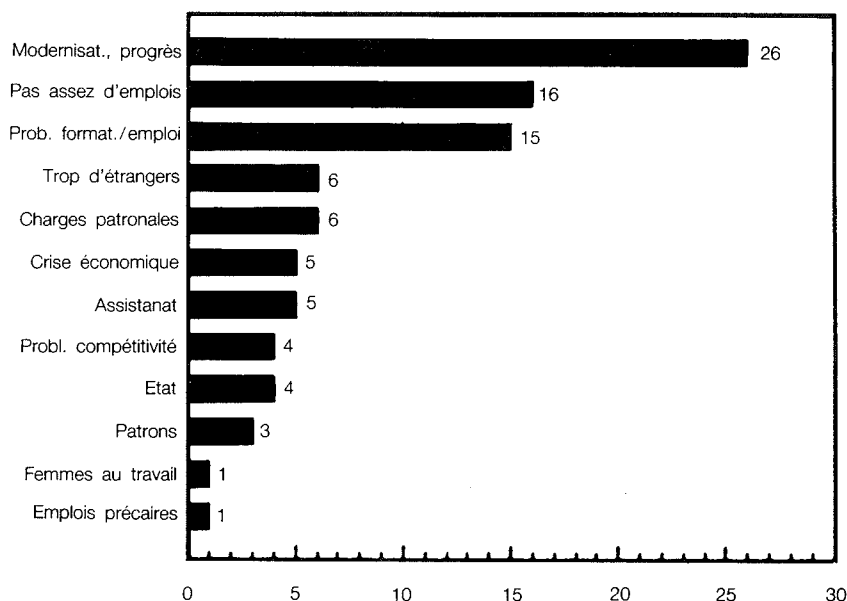
Enquête CREDOC décembre 1989

par Philippe Faure (\*\*)

*Avec le retour d'une croissance économique plus soutenue, les Français se montrent plus optimistes et plus solidaires en 1988 et 1989. L'opinion témoigne d'une solidarité financière croissante vis-à-vis des pauvres et des jeunes. Ces derniers et les chômeurs de longue durée sont désignés comme bénéficiaires prioritaires des politiques d'emploi.*

*Pour favoriser leur insertion professionnelle les Français comptent davantage sur les actions en entreprises que sur les stages en centre de formation ou la participation aux activités d'intérêt général.*

LES CAUSES DU CHÔMAGE ACTUEL  
(DÉCEMBRE 1989) % DES PRINCIPALES RÉPONSES



## L'inadaptation de la formation à l'emploi est de plus en plus citée comme cause du chômage

Le chômage reste une préoccupation importante pour plus de la moitié des Français. Un quart d'entre eux pensent que la modernisation et le progrès en constituent

la cause principale, puis 15 % invoquent l'insuffisance des offres d'emplois, et tout autant l'inadéquation de la formation par rapport au marché du travail. L'immigration (citée par 6 % des enquêtés), les charges patronales trop fortes (6 %) ou la crise économique (5 %) sont des explications jugées secondaires.

Les réponses sont devenues plus précises depuis quatre ans : le thème vague de la crise est passé de 14 % des suffrages à 5 % tandis que l'idée plus précise de l'inadaptation entre formation et emploi a fait son chemin de 3 % à 15 %.

Aussi les efforts que la modernisation impose en matière de formation semblent-ils mieux perçus en 1989 qu'en 1985.

## Donner un rôle central aux entreprises pour l'insertion professionnelle

Parmi les publics proposés, deux catégories de chômeurs sont jugées par la majorité de Français, prioritaires pour recevoir les aides de l'État à la réinsertion professionnelle (deux réponses étant demandées) : 57 % des enquêtés citent les jeunes et 51 % les chômeurs de longue durée. Viennent ensuite les plus de 50 ans (36 %). Les bénéficiaires du RMI et les chômeurs récemment licenciés occupent une place plus modeste (respectivement 23 et 22 %).

L'opinion reconnaît les chômeurs de longue durée et, dans une moindre mesure les plus de 50 ans, comme cibles prioritaires de la politique d'emploi. En revanche, elle ne donne aux allocataires du RMI qu'une position secondaire tandis qu'elle attribue aux jeunes la première place, alors que leur chômage bien qu'encore important, baisse depuis 5 ans. On notera que le Plan Emploi de septembre 1989 donnait la priorité aux chômeurs de longue durée dont le nombre (794 600) dépassait en décembre 1989 celui des jeunes inscrits à l'ANPE (747 600 demandeurs de moins de 25 ans).

Les formes d'aides jugées les plus efficaces donnent à l'entreprise un rôle majeur même si les choix sont modulés en fonction des besoins particuliers des différents publics :

- Tous publics confondus, 35 % des Français sont favorables à une expérience de travail rémunéré en entreprise et autant à une exonération de charges sociales pour l'employeur. Les stages rémunérés de formation et les activités d'intérêt général ne recueillent respectivement que 21 % et 9 % des suffrages.

- Pour les jeunes et les bénéficiaires du RMI, l'accent est davantage mis sur l'expérience de travail rémunéré en entreprise alors que pour les plus de 50 ans, l'exonération des charges sociales et les activités d'intérêts général prennent davantage d'importance.

(\*) Ce document a été publié en Octobre 1990 dans le huitième numéro de la série Premières Synthèses du SES.

(\*\*) Ph. Faure appartient à la Division conjoncture de l'emploi et marché du travail.